

Réf: Dossier N° 057892

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COCOMAT »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY LES II PLATEAUX, Lot
1201, Ilot 123

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 27/09/2021 reçus par Me KOUADIO KOUAKOU GILBERT , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 25/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COCOMAT »

Objet : La Société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

BT
Génie Civil
Construction
Aménagement urbain
Production et vente de matériels de construction.

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis, ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte des tiers.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tout fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

-Et d'une manière générale, toutes activités connexes, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières

pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement ou à tous objets connexes ou similaires.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY LES II PLATEAUX, Lot 1201, Ilot 123

Dirigeant(s) : M OURA CHASSAING GUY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05553 du 01/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37626/GTCA/RC/2021 du 01/12/2021

